

Dr. Hanns Stock

S 139 Li P

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

CRYPTOGRAMMES
DE LA REINE NEFERTARI

PAR

ÉT. DRIOTON

EXTRAIT DES ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE, T. XXXIX, 133-144



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXXXIX

CRYPTOGRAMMES DE LA REINE NEFERTARI

PAR

ÉT. DRIOTON.


Le 27 janvier dernier, M. Bernard Bruyère, en explorant le sous-sol de la cour du temple de Deir el-Médineh, découvrit deux bas-reliefs dont sa vieille amitié a bien voulu me permettre la publication immédiate. Ces deux pièces ont été retenues par le Musée Égyptien, où elles ont été inscrites sous les cotes n^{os} 72015 et 72016 du *Journal d'entrée*.


Ce sont deux plaques en calcaire mesurant respectivement, la première 0 m. 23 de hauteur sur 0 m. 795 de largeur et 0 m. 05 d'épaisseur, la seconde 0 m. 23 sur 0 m. 52 et 0 m. 05. Elles proviennent évidemment d'un même ensemble.


Leur sculpture, en relief dans le creux, est négligée et d'une exécution sèche, comme il arrive souvent aux œuvres secondaires de la XIX^e dynastie. Des traces disséminées montrent que les motifs de ces bas-reliefs avaient été peints uniformément en ocre jaune.

On y trouve les étonnantes séquences suivantes :



— N^o 72015 (pl. XIII).

— une déesse Mout assise, tenant un signe .

— une déesse Thouéris assise, avec sceptre .


— le pain .

— une génisse.


— les deux buissons  et , le premier comportant quatre tiges fleuries.

— deux =.

— une reine assise, tenant un chasse-mouches.

— le signe .




— un jeune prince nu, assis par terre de façon à faire face à une déesse Mout qui vient ensuite. Il appuie nonchalamment un de ses bras sur ses genoux et élève une main à hauteur de son visage.


— une déesse Mout assise et, devant son visage, un signe .



— un bouquet.


— une boucle d'Isis.

— N° 72016 (pl. XIV).

— une déesse assise, tenant le sceptre . Sur sa tête :  .

— une déesse Hathor assise, tenant le sceptre .


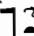

— les deux stipes  et .

— une déesse Hathor assise, tenant un sceptre .

— les deux buissons  et , superposés.

Il est à peine besoin de démontrer le caractère cryptographique de ces compositions. Les cinq critères déterminés ailleurs⁽¹⁾ à cet effet s'appliquent parfaitement jusque dans les moindres détails.

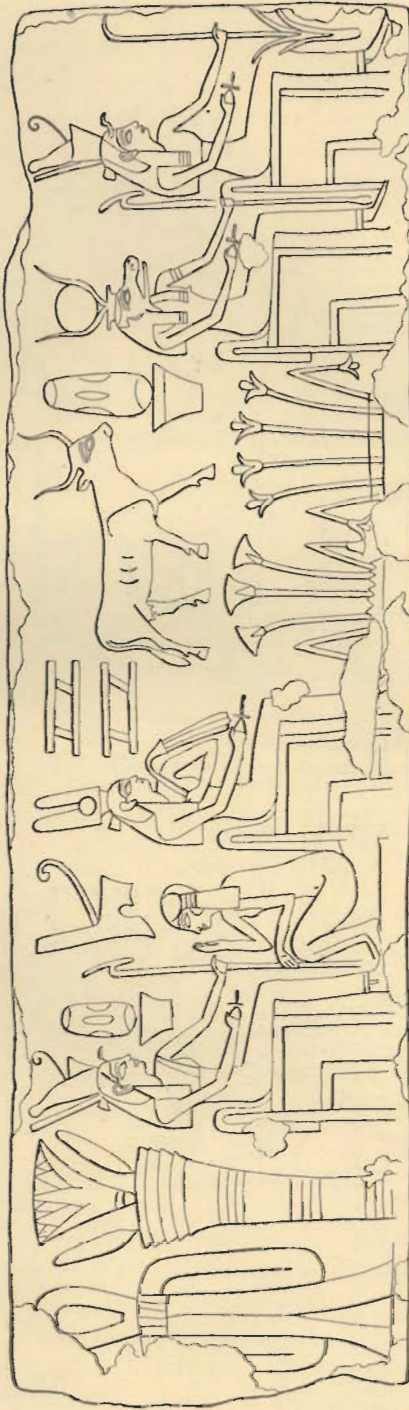
C'est par la plus courte (pl. XIV) qu'il est indiqué de commencer le déchiffrement.

Elle débute par une déesse Isis qui porte sur la tête, comme de coutume, l'héroglyphe de son nom, mais accompagné, en position rétrograde, des compléments  de la graphie complète de ce nom. Ce détail insolite attire l'attention sur le fait que le mot « Isis » est ici une notation à l'usage du lecteur, absolument comme dans nos rébus modernes nous écrivons à côté de lui le nom d'un personnage sur l'identification de qui repose un calembour. Or, on le sait déjà, dans les cryptogrammes de l'ancienne Égypte, les images divines valaient par antonomase, exprimant une qualité ou un état qui étaient par excellence ceux de la divinité représentée⁽²⁾. Pour Isis, le titre le plus fréquent, — et par conséquent la valeur d'écriture la plus obvie, — serait   *Mère de dieu*. Mais ici,

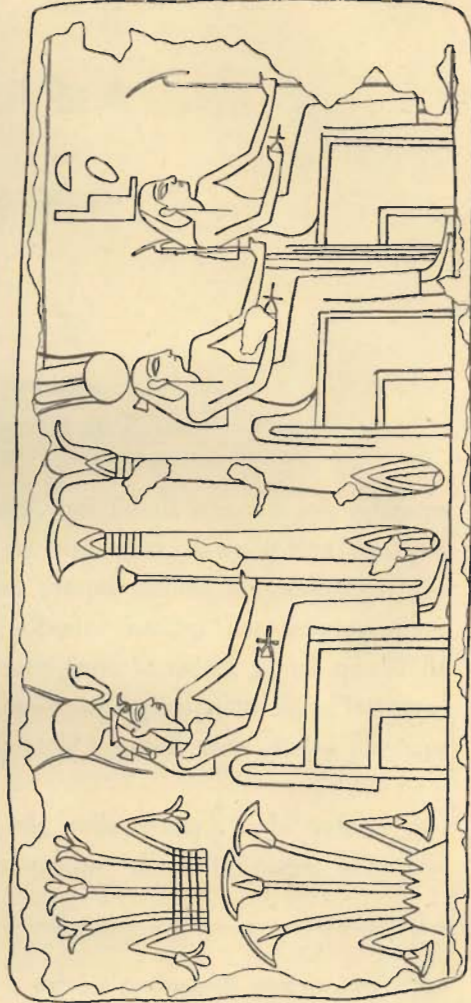
⁽¹⁾ *Revue d'Égyptologie*, I, p. 208-209. Ces cinq critères sont les suivants : 1° Le caractère insolite de certaines représentations; 2° Les bizarreries de coordination; 3° La présence de signes d'écriture dans la main de personnages;

4° La présence de signes d'écriture cryptographique ou normale, au milieu des figurations; 5° L'absence des légendes habituelles indiquant le nom ou la qualité des personnages représentés.



⁽²⁾ *Revue d'Égyptologie*, II, p. 17-18.



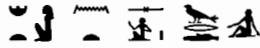
Cryptogramme de Nefertari (Caire, 72015).



Cryptogramme de Nefertari (Caire, 72016).

dans une titulature de reine, comme on le verra par la suite, cette valeur est inutilisable⁽¹⁾. Le contexte appelle soit , comme dans l'autre cryptogramme, soit plus normalement encore .

Cette dernière valeur me semble la vraie. Isis, à la considérer prosaïquement, peut être définie :



hm·t n(.t) s wrd


« L'épouse d'un Engourdi »⁽²⁾,

rébus acceptable de :




hm·t ns(w) wr·t


« La Grande Épouse du Roi ».

La familiarité d'une telle expression, qui faisait allusion aux relations posthumes d'Isis avec le cadavre de son mari, n'avait rien qui pût choquer les Égyptiens, on s'en rend compte depuis la publication des contes mythologiques des Papyrus Chester Beatty. Les cryptographes de la XVIII^e dynastie étaient d'ailleurs dans le même esprit quand ils fondaient une valeur *nb* du signe  sur l'appellation de « Flotteur », cavalièrement appliquée à Osiris, dont le cercueil avait dérivé par mer jusqu'à Byblos⁽³⁾.


L'image d'Hathor, qui vient après celle d'Isis, a la valeur *nb·t* « maîtresse », reconnue depuis longtemps dans l'écriture d'époque



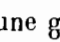
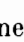






⁽¹⁾ Le titre de , précédant un nom de reine dans un cartouche, ne se trouve guère que dans un tombeau de la XX^e dynastie dont l'inscription nomme une reine de la XVIII^e (GAUTHIER, *Le Livre des Rois d'Égypte*, II, Le Caire 1912, p. 187). Sa signification est obscure et, d'autre part, son absence

sur les monuments prouve qu'il n'appartenait pas au protocole normal des reines.

⁽²⁾ , être engourdi, appartient en propre au vocabulaire osirien pour exprimer, sous le voile d'un euphémisme, la mort du dieu.

⁽³⁾ *Revue d'Égyptologie*, II, p. 18.

ptolémaïque⁽¹⁾. Cette valeur est probablement fondée sur l'appellation de  la *Dorée*, attestée dans les chants d'amour de la XIX^e dynastie⁽²⁾, et que les Égyptiens du temps de Diodore de Sicile continuaient à employer pour désigner Hathor d'après une antique tradition⁽³⁾. L'image de la vache, symbole d'Hathor, avait la même valeur⁽⁴⁾.


Le reste de l'inscription ne présente aucune difficulté d'interprétation.   est une graphie symbolique pour , dont l'usage, même dans les textes en clair apparaît à l'époque de Sétî I^{er}⁽⁵⁾. La seconde image d'Hathor, différenciée de la première par le sceptre papyroïde, l'uréus entourant le Disque de sa coiffure et l'absence des deux plumes le surmontant, ne peut signifier que  *hnw-t*, « reine », — par rébus de   *hnw-t*, « la Jouvencelle », qui, dans les textes religieux de la dernière époque, est devenu un des surnoms favoris de la déesse. Enfin les deux fourrés,  et , sont simplement une variation matérielle des signes  et .

Le tout se transcrit en clair :



La grande Épouse royale, dame des Deux-Terres, reine du Saïd et du Delta. . .

Ce n'est qu'un début de protocole de reine, mais par bonheur l'autre bas-relief découvert par M. Bruyère fournit la titulature complète.

Il commence (pl. XIII) par une figure de la déesse Mout assise qui, en guise de sceptre, porte un grand signe . Le thème iconographique est connu, ainsi que son mécanisme ordinaire de signification : « tel per-

⁽¹⁾ Cf. par exemple DUEMICHEN, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, 1872, p. 35, note 1.

⁽²⁾ Papyrus Chester Beatty n° 1, recto, 17, 1; verso C, 2, 3; id., 3, 5; verso G, 2, 5.

⁽³⁾ DIODORE, I, 97 : τήν τε Ἀφροδίτην

ὀνομάζεσθαι παρὰ τοῖς ἐγχωρίοις χρυσῆν ἐκ παλαιᾶς παραδόσεως.

⁽⁴⁾ DUEMICHEN, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, 1871, p. 31.

⁽⁵⁾ Cf. sur ce sujet, *Revue d'Égyptologie*, II, p. 3.

sonnage avec (𐛥) telle chose⁽¹⁾ ». Ce schéma s'applique parfaitement ici, car



Mw-t m šw

« Mout avec un SW »,

lu en néo-égyptien où la préposition *n* avait remplacé dans tous les cas l'*m* antique⁽²⁾, équivalait exactement à 𐛥𐛧 *mw-t nšw*, « Mère du roi »⁽³⁾.

La déesse Thouéris, qui vient ensuite, vaut pour 𐛧𐛧 *wr-t*, « la Grande », simple transcription en langue classique de son nom populaire, qui comporte l'article.

On a vu plus haut que la vache, consacrée à Hathor, avait par elle-même la valeur de 𐛥. Si le scribe a jugé bon de lui adjoindre un 𐛥, qui a la valeur acrophonique de *t*⁽⁴⁾, c'est sous l'influence de l'écriture normale, 𐛥⁽⁵⁾. Le 𐛥 a pris place devant l'image de la vache par imitation des graphies comme 𐛥𐛧 *ʔt*, 𐛥𐛧 *wt*, qui, dans l'écriture en clair, dérogent à l'ordre normal des signes. L'adoption de cette convention, qu'on retrouve deux fois encore au cours de cette brève composition, fait partie du système et se présente comme un renforcement cryptographique.

Les deux buissons, 𐛧 et 𐛧, valent symboliquement pour 𐛧𐛧.

Le mot *hn-t* « reine », est rendu par une figuration directe : une déesse (elle possède le Signe de vie) tenant le chasse-mouches et portant sur sa tête, casquée de la dépouille de vautour, les rémiges d'Amon, qui appartenaient aussi à la reine en vertu du mystère de la théogamie⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ *Revue d'Égyptologie*, I, p. 204. DRIOTON, *Le cryptogramme de Montouem-hêt*, dans les *Mélanges Capart*, Bruxelles 1935, p. 134-135.

⁽²⁾ ERMAN, *Neuägyptische Grammatik*, Leipzig 1933, p. 292, § 608.

⁽³⁾ Si cette explication, que je crois la bonne, semble un peu forcée, on peut préférer l'équivalence 𐛥𐛧 𐛧𐛧 *Mw-t inī(·t) šw*, « Mout portant un SW », qui a l'avantage de respecter les formes de

la langue sacrée, dans laquelle les cryptographes pouvaient s'astreindre à établir leurs compositions. Toutefois, dans la même inscription, la lecture du nom de la reine est basée sur un calembour en langue courante.

⁽⁴⁾ *Revue d'Égyptologie*, I, p. 49, n° 173.

⁽⁵⁾ Cf. *Revue d'Égyptologie*, II, p. 3, d.

⁽⁶⁾ *Studies presented to F. Ll. Griffith*, Londres 1932, p. 294-295.

Devant elle, et par conséquent en ordre rétrograde, deux signes $\equiv \equiv$ qui sont simplement une abréviation de $\equiv \equiv$ *idb-wy*, «les Deux-Rives»⁽¹⁾.

Le nom propre de la reine commence par 𓆎 . Le reste en est exprimé par un rébus dont l'aspect insolite prouve qu'il a été élaboré avec un soin particulier et qu'il constitue la perle du cryptogramme. C'est un groupe de deux personnages. A gauche, la déesse Mout trône, le sceptre en main. Un jeune prince nu, reconnaissable à sa coiffure⁽²⁾, est assis sur le sol⁽³⁾ vis-à-vis d'elle, dans la posture que l'art d'El-Amarna consacra aux Enfants royaux, reposant sur des coussins dans le Palais⁽⁴⁾. Comme plusieurs autres thèmes de même origine, celui-ci s'était perpétué dans l'art ramesside⁽⁵⁾. Seulement ici le geste diffère des exemples connus : le prince élève une main à hauteur de son visage, la paume en dedans, comme pour la mettre en écran. Dans l'iconographie égyptienne ce geste

⁽¹⁾ Le *Wörterbuch* (I, p. 153), qui note l'orthographe $\equiv \equiv$ pour le Moyen Empire, n'a pas relevé la graphie $\equiv \equiv$ (ou $\equiv \equiv$) en usage sous le Nouvel Empire. Exemples : Statue de Turin n° 1369 (GAUTHIER, *Le Livre des Rois*, II, p. 184) : $\text{𓆎} \equiv \equiv$. Stèle de Silsileh (Id., III, p. 126) : $\text{𓆎} \equiv \equiv$. Deuxième pylône de Médinet-Habou (University of Chicago, *Medinet Habu*, II, pl. 85, l. 10) : $\text{𓆎} \equiv \equiv$. *Ibid.* (Id., pl. 106, l. 31) : $\text{𓆎} \equiv \equiv$.

⁽²⁾ Il ne s'agit pas ici de la natte ordinaire tressée jusqu'au bout, mais de la mèche nattée en boule au sommet et retombant en longue frange verticale, qui fut à la mode sous Ramsès II, comme on le voit dans les diverses représentations des Enfants Royaux, par exemple à la première cour du temple de Louxor.

⁽³⁾ En réalité le séant du prince ne touche pas le sol. C'est que le coussin

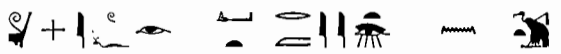
que cette position suppose n'a pas été sculpté. Il est remplacé par une dépression dans la surface de la pierre, qui existait avant la sculpture, et dont l'ouvrier s'est accommodé.

⁽⁴⁾ Cf. par exemple la fameuse peinture des filles d'Akhnaton conservée à Oxford (SCHÄFER-ANDRÆ, *Die Kunst des alten Orients*, Berlin 1925, pl. XVII), ou l'ostracon du Musée du Caire représentant une fille d'Akhnaton à son repas (Id., p. 378). C'est également la pose de la reine enfant, sur un coussin au pied du trône du jeune Toutânkhamon, dans certains reliefs du petit naos doré couvert de scènes de la vie intime du Palais (CARTER, *The Tomb of Tut-ankh-Amen*, II, Londres 1927, pl. I).

⁽⁵⁾ Représentation de Ramsès II enfant sur une plaquette votive en calcaire du Musée du Louvre. BOREUX, *Catalogue-guide*, Paris 1932, II, p. 479-480, pl. LXVI.

est celui de la douleur⁽¹⁾. Le jeune prince, aux pieds de la déesse, pleure et sans doute lui confie son chagrin.

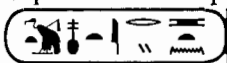
En possession de cette donnée, de l'𓂏 initial du nom et de l'élément 𓂏 qu'il a chance de renfermer, on arrive à la solution :



 n + iw-f'ir di(.t) rmy-t n Mw-t

 (= 𓂏𓂏) (= 𓂏-𓂏𓂏𓂏)

« Il verse des larmes à l'adresse de Mout ».

C'est, avec une tournure néo-égyptienne⁽²⁾ et une prononciation de 𓂏 justifiée, pour le masculin, par la transcription babylonienne contemporaine *mâi*⁽³⁾, le rébus de  *Nefert-iry Mr-t n Mwt*, nom de la femme de Ramsès II. Le 𓂏 qui se trouve devant l'image de la déesse n'est qu'une graphie influencée par l'orthographe en clair : 𓂏.

L'équivalence de la fin de l'inscription s'établit sans difficulté. Le bouquet, 𓂏 𓂏 𓂏, vaut pour 𓂏, et la boucle d'Isis, 𓂏 𓂏 𓂏, pour 𓂏⁽⁴⁾.

Au total, l'inscription entière doit être interprétée :



La grande Épouse royale, dame des Deux-Terres, reine des Deux-Rives, Nefertari Meienmout (qu'elle vive!).

D'après les conditions de la trouvaille, dont M. Bruyère nous donnera le détail dans son prochain *Rapport préliminaire*, il semble bien que ces

⁽¹⁾ Voir les exemples rassemblés dans WERBROUCK, *Les pleureuses dans l'Égypte ancienne*, Bruxelles 1938, et en particulier les figures 8, 16, 73, 76, 85 et 152.

⁽²⁾ Le copte 𓂏-𓂏𓂏𓂏 (= *δακρύειν*) est le témoin de cette locution dans le parler populaire. Quant à la construction périphrastique de l'infinitif au moyen de

𓂏, elle est normale en néo-égyptien pour les verbes composés. SETHE, *Das ägyptische Verbum*, Leipzig 1899, p. 88, § 200.

⁽³⁾ RANKE, *Keilschriftliches Material zur altägyptischen Vokalisation*, Berlin 1910, p. 51.

⁽⁴⁾ Cf. *Revue d'Égyptologie*, II, p. 16, n° 157 bis.



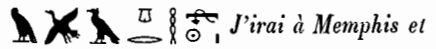
deux bas-reliefs proviennent d'un palais de Ramsès II accolé au temple d'Hathor de Deir el-Médineh. Tout porte donc à croire que, encastés en frise murale dans les murs de brique, ils ont servi à décorer les appartements de la reine Nefertari. Et qui sait si l'étonnant cryptogramme qui exprime son nom, — et dont l'ingéniosité tranche sur la platitude cryptographique du reste de l'inscription, — n'est pas l'hommage d'un de ses admirateurs, qui mit son nom en image comme ailleurs on l'aurait célébré en vers? Trois siècles plus tôt, Senenmout⁽¹⁾ avait dédié à sa souveraine cette sorte de madrigal, et la tradition n'en pouvait être perdue.

Toutefois les cryptogrammes de Senenmout sont d'un caractère différent : images sacrées, exprimant un rêve de grandeur théocratique pour une reine passionnément servie. Ici au contraire, en équivalence du nom de la reine, un enfant royal confie sa peine à une déesse dans le secret d'un harem. Est-ce le rappel d'un chagrin vécu? Ne serait-ce pas plutôt un témoignage du romantisme sentimental de l'époque, et l'illustration de quelque chant d'amour à la mode dont le héros venait se plaindre à la déesse de l'indifférence, ou peut-être de la mort, de sa dulcinée⁽²⁾? L'allusion, si jamais elle a été claire pour quelqu'un d'autre que Nefertari, s'est à jamais évanouie dans l'oubli. Il serait aussi vain de prétendre la retrouver que de s'ingénier à saisir, dans un vase d'albâtre de la même époque, un relent du parfum délicat depuis des siècles évaporé.

ÉT. DRIOTON.

⁽¹⁾ DRIOTON, *Deux cryptogrammes de Senenmout*, dans les *Annales du Service des Antiquités*, XXXVIII (1938), p. 231-246.

⁽²⁾ Un passage des chants d'amour prouve que les Égyptiens prenaient volontiers les dieux pour confidents et auxiliaires de leurs entreprises galantes : Papyrus de Londres, II, 6-7,



J'irai à Memphis et je dirai à Ptah : Donne-moi ma sœur cette nuit! (Max MÜLLER, *Die Liebespoesie der alten Aegypter*, Leipzig 1899, p. 18 et pl. IV).